



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Académique aux
Relations Européennes et Internationales
et à la Coopération**

Rectorat de l'académie de Créteil
DAREIC
Affaire suivie par : Barbara Cordeau
Tél : 01 57 02 63 57
Mél : barbara.cordeau@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 4 octobre 2021

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

s/c de Mesdames et Monsieur les
inspecteurs d'académie, directeurs
académiques des services de
l'Éducation nationale de Seine-et-
Marne, de Seine-Saint-Denis et du
Val-de-Marne

Objet : stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger - appel à candidature - session été 2022

Réf. : note de service du 6-7-2021. Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants - année 2022-2023, publiée au BOEN n° 29 du 22-7-2021

L'appel à candidature pour la participation aux stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel d'été 2022 est ouvert.

Ces stages s'adressent aux **enseignants du premier degré et aux enseignants de langue ou de discipline non linguistique (DNL) du second degré en exercice dans un établissement public.**

Les langues concernées sont, pour le premier degré l'allemand, l'anglais et l'italien, pour le second degré, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le portugais.

Toutes les informations utiles relatives à ce programme sont consultables sur le site de France Education international (ex-CIEP) au lien suivant :

<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/stages-de-perfectionnement-linguistique-pedagogique-et-culturel>

CPI :
- IA-IPR
- IEN ET-EG
- DE
- ERAEI

L'inscription s'effectue en ligne, jusqu'au 17 janvier 2022, sur le site de France Education international, au même lien.

J'attire votre attention sur la procédure à suivre :

- pour les enseignants du 1er degré, l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) **transmettra les dossiers directement à France Education international (ex-CIEP) avant le 28 février 2022,**

- pour les enseignants du 2nd degré, après avis et signature par le chef d'établissement, **les dossiers doivent être transmis, par voie hiérarchique, aux inspecteurs de la discipline concernée pour avis.**

Les inspecteurs feront parvenir les dossiers à la DAREIC pour lundi 31 janvier 2022.

Je vous remercie de bien vouloir suivre la procédure indiquée.

Toute candidature ne respectant pas les délais quelle qu'en soit la raison, ou adressée directement à France Education international sans respect de la voie hiérarchique et des procédures sera refusée.

Le Recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT